

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrication ATLAS	Type 1301 B	Référence d'homologation N° CH 5040 16
---	---------------------------------------	-----------------------	--

Constructeur	H. WEYHAUSEN KG., Maschinenfabrik, D-2870 Delmenhorst
Identification	sur la plaque du constructeur "1301 B" devant le N° du châssis "131 A"
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant sur la tourelle
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"F4L 912" à droite, sur le bloc, sous le démarreur, plaquette rivée
Importateur principal	AIMSA, 1211 Genève 26 / AIMSA, 8153 Rümlang
Véhicule homologué	131 M 25 878

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 8	Marque	DEUTZ Type F4L 912
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	hydrostatique + boîte compl. route/terrain	Carburant	D Position arrière
Nombre de vitesses	4 (2 x 2) Entraînement toutes roues	Refruidissement	air Nombre cylindres 4
Frein de service	air comprimé/hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues	Alésage	100 Course 120
	(air comprimé = 1 circuit / hydraulique = 2 circ.)	Cylindrée	3769 CV-impôt 19,20
Frein auxiliaire	(à ressort, progressif, à expansion interne, sur l'arbre à cardan; pression de service par réservoir frein de service)	Puissance en kW	46 DIN à t/min 2000
Frein d'arrêt	(libération secours p.rés.séparé; desserrage mécanique +)	Bruit à l'arrêt	68 à t/min 1500
Ralentisseur	-	Silencieux	1 = 630 x Ø 185 mm 1 348 636 (x)
Contrôle 2 circuits	2 indicateurs différence de pression avec LT ++)	Mesure des gaz	Bacharach = 3,0
		Déparasitage	-

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	1 Compteur de vitesse -	avant	4440
Ceintures sécurité	av - ar -	arrière	5620
Cale	1 = 325x190x160mm Rétroviseurs gauche + droite	total	10060
Antivol	-	(avec pelle + lame niveleuse arrière)	
		Poids utile	10060
Nombre de places	t 1 av - centre - ar -	Poids total	13000
		Poids garantis	13000
Dimensions	intérieur - extérieur 2500 Empattements 2500	Pneus	9,00 - 20 ML 9,00 - 20 ML
Longueur	6750 Empattements 2500	Ply / bar	12 / 6,75 12 / 6,75
Largeur	3200 Essieu double av 1945 ar 1945	Charge	13440 13440
Hauteur	3200 Voies av - ar -	Charge pour V max	20 20
Porte à faux	av 3170 Voies av - ar -	Jantes	6,5 - 20 ou 7,0 - 20
	ar 1080 Voies av - ar -		mécanique automatique
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4250 Braquage ø g 14900 d 15600	Gar poids remorquable avec/sans frein	-
		Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorquable testé	-
		Charge garante sur le toit	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h
		testée 20 km/h à t/min 2150 au moteur - prise de force	-

Équipement	§)	
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E) dans M
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av	AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) + 1/ sur la flèche ar R (E)
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essue-glace	1/ balai	
Avertisseurs	HELLA 003 399 e1 20 021 avec/sans lave-glace	
	ou d'autres modèles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	A T L A S		1301 E
Homologation N°	CH	5040 16	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	10060	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,20
Poids total	10060	Cylindrée	3769

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4250 mm.
- +) Frein auxiliaire : desserrage mécanique = démonter la conduite d'air comprimé et utiliser la vis spéciale.
- ++) Contrôle 2 circuits : le témoin lumineux bleu doit s'allumer lorsque le frein est actionné;
lors de courses de transfert, relier le câble électrique du chariot avec la tourelle;
partie air comprimé = manomètre double + vibreur.
- z) Insonorisation : - le capot du moteur en plastique;
- paroi en plastique pour insonorisation du silencieux d'aspiration du ventilateur, dans le compartiment-moteur;
- tôle en plastique sous le moteur (non insonorisée).
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs latéraux depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques;
le dégivreur est monté par l'importateur.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire exigé; à droite, dirigé vers l'avant;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: des deux côtés du bras de l'excavatrice;
- 138 - protection : à l'arrière, au bas de la lame niveleuse;
- 141 - assurer : la tourelle, la flèche avec appui de 1100 mm, la commande de la partie hydraulique de travail, dans la cabine;
- 160 - montage : les feux prescrits, le contrôle 2-circuits doit être connecté.

Lieu et date de l'homologation Winterthour, 17.05.83
Ta(CH)/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation

Chariot de travail
(Véhicule spécial)

A T L A S

1 3 0 1 E

CH 5040 16

Fiche complémentaire

I

Complément du 09.09.83 à Berne - Ad

A partir du No du châssis : 131 M 26 136 = nouvelle cabine

A noter dans le permis de circulation:

141 - Il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule: la tourelle;
la flèche avec un appui de 1350 mm; la ceinture de sécurité doit être enclenchée.